



HAL
open science

Eaux thermo-minérales, usages et enjeux de développement industriel et touristique – les sites à multi usage en France et en Belgique

Guillaume Pfund

► **To cite this version:**

Guillaume Pfund. Eaux thermo-minérales, usages et enjeux de développement industriel et touristique – les sites à multi usage en France et en Belgique. Doctoriales ASRDLE, Mar 2017, Clermont-Ferrand, France. hal-01700271

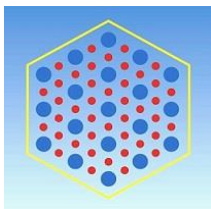
HAL Id: hal-01700271

<https://hal.science/hal-01700271v1>

Submitted on 3 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DOCTORALES DE L'ASRDLF 2017

TITRE DE LA THESE : Eaux thermo-minérales, usages et enjeux de développement touristique et industriel – les sites à multi usage en France et en Belgique.

Idée dominante : (entre 300 et 600 caractères espaces compris maximum)

L'eau thermominérale est une ressource naturelle du sous-sol, exploitée par deux usages : l'embouteillage et le thermalisme. Elles peuvent être situées dans un même lieu (commune, EPCI), sur un gisement similaire ou distinct. Le parti pris est d'étudier des territoires spécialisés autour d'une filière, mais ayant une économie diversifiée par les usages afin de limiter les risques de dépendance. La problématique vise à déterminer en quoi les facteurs qui influencent le développement des usages, liée à l'exploitation multiple d'une ressource en eau, constituent un enjeu pour les territoires.

Problématiques essentielles (entre 1 000 minimum et 1 600 caractères espaces compris maximum):

Le sujet est issu d'une question professionnelle sur le développement de sites à multi usage. L'approche a été élargie à l'interface d'une logique territoriale et productive. L'eau minérale est considérée comme un levier de développement : croissance économique, développement durable, et déploiement des potentialités sur un territoire. L'objectif est de proposer aux acteurs locaux une approche transversale et inciter à la conduite du changement, en distinguant des modèles de trajectoire de développement.

Deux hypothèses ont été retenues. Certains usages reposent sur un modèle de développement générique, c'est-à-dire avec une logique sectorielle, sans rapport avec le territoire, pour commercialiser des produits standardisés. Seuls les facteurs de développement classiques sont perçus : le type de ressource d'eau minérale, les conflits liés à l'usage du sol et du sous-sol, ou la localisation des usages au regard de l'accessibilité du marché via les transports. Toutefois, certains usages fonctionnent sur un modèle spécifique, soit un ancrage territorial des activités et des produits. Dans ce modèle alternatif, la combinaison du double usage peut aboutir à un développement territorial intégré de type « panier de biens » autour d'une offre de site¹. Le savoir-faire local, le terroir du sous-sol, l'identité et la notoriété du territoire apportent une valeur ajoutée. La problématique soulève des questions sur le système d'acteur : quelle stratégie individuelle et collective des acteurs ? qui sont ces acteurs ? quelles structuration et interactions ? quels enjeux locaux ?

Méthodologie utilisée (entre 300 minimum et 600 caractères espaces compris maximum) :

Fidèle à la science régionale, nous partons de concepts/méthodes d'économie et sociologie pour aller vers la géographie. La méthode polyforme utilisée comprend des entretiens semi-directifs, la consultation de bases de données et de médias. Deux outils d'analyse sont utilisés, l'analyse systémique pour étudier les relations entre les acteurs et l'analyse comparative d'étude de cas pour dégager des tendances généralisables.

Terrain(s) d'étude : (100 caractères espaces compris maximum)

17 sites à double usage thermal-embouteillage, dont 15 en France et 2 en Belgique

Mots-clés : eau thermominérale, embouteillage, thermalisme, développement territorial

¹ Pierre Campagne, Bernard Pecqueur, *Le développement territorial une réponse émergente à la mondialisation*, Edition Charles Léopold Clamecy, 2014.

Communication :

Introduction sur le domaine

L'eau thermominérale est une ressource naturelle du sous-sol. Cette ressource naturelle est un pôle d'attractivité pour l'implantation d'activités humaines. Les avantages que peuvent offrir ce type de ressource en eau sont multiples : vertu médicale, alimentaire, énergie thermique. Différents usages se sont donc développés dans le temps sur différents domaines : santé et bien-être, industrie et agriculture, ou usage domestique (cuisson, chauffage, sanitaire). L'eau thermominérale est exploitée par deux usages majeurs : l'embouteillage d'eau minérale – qui est un usage industriel - et le thermalisme, appelé également tourisme thermal, aussi bien pour l'activité médicale (cure thermique de 3 semaines prescrite par un médecin généraliste et remboursée par la sécurité sociale), que l'activité de bien être accessible à tous (spa thermal, thermoludique). La géothermie à basse température dédiée à la production d'énergie est un troisième usage (ré)émergent qui sera abordé succinctement.

Les deux usages majeurs peuvent être situés dans un même lieu géographique en tant que limite administrative (sur une même commune, ou sur une même intercommunalité). Cette superposition spatiale s'explique notamment parce qu'historiquement, l'activité d'embouteillage est née de l'activité thermique. Toutefois, ce découpage administratif peut différer de la zone géographique du gisement (un gisement peut couvrir plusieurs parties de ban communal ou plusieurs gisements peuvent se situer sur un même ban communal). Ainsi, ces deux usages peuvent soit utiliser un gisement similaire, soit utiliser un gisement distinct. Le gisement hydrologique est composé de 3 espaces : l'impluvium (zone en surface d'entrée des eaux pluviales), la zone de transit sous-terrain (espace de circulation de l'eau durant plusieurs années où l'eau de charge en minéraux), et les zones d'émergence en surface (source naturelle de type artésien, aménagement de source naturelle : recaptage, ou forage artificiel). Enfin, spatialement il peut y avoir dissociation communale entre le lieu de localisation de l'usage (usine d'embouteillage et thermes) et les émergences d'eau. Cette situation est autorisée depuis le décret du 28 mars 1957 sur le transport d'eau minérale à distance par canalisation et le mélange de plusieurs sources de composition proche.

Ces deux usages sont présents dans notre quotidien au travers de la mise en valeur commerciale des produits et services vendus, que ce soit par un affichage médiatique régulier (publicité à la TV de l'eau minérale embouteillée de Luchon, Evian, et les cures thermales de la Chaîne Thermale du Soleil) et des conflits d'usages (L'affaire des traces de pesticides et médicaments en 2013 à Saint-Yorre, Saint-Amand, Vittel, Hépar..., ou encore l'affaire du Benzène de Perrier en 1990).

Dans un contexte actuel de déremboursement de médicaments, le financement de la médecine thermique par la sécurité sociale est un sujet polémique, qui va jusqu'à soulever la question de l'efficacité des cures thermales. En 2008, Yves Bur, député UMP a proposé un amendement au projet de loi de finances de la Sécurité Sociale dans le but de diminuer le taux de prise en charge. Actuellement les cures coûtent 250 millions d'euros par an à l'Assurance maladie, soit à peine 0,14% de ses dépenses pour un impact économique et médical important.

La France se positionne au 3^e rang européen en nombre d'établissements thermaux. Selon la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) 115 établissements thermaux sont en exploitation sur 89 communes en France. Si 102 communes ne disposent que d'un établissement thermal, 11 communes accueillent 2 établissements thermaux, alors que la conurbation Dax – Saint-Paul-lès-Dax abrite 17 établissements thermaux. Selon le Conseil National des Exploitants Thermaux (CNETH), en 2016 la fréquentation médicale a été de 590 000 curistes. A l'échelle nationale, l'activité thermique génère 10 000 emplois directs et 40 000 emplois indirects (hébergement, restauration...).

Le secteur de l'embouteillage d'eau minérale dispose également d'un poids important. Selon le ministère des affaires sociales et de la Santé, la France est le 3^e producteur d'eau minérale en Europe avec seulement 50 usines sur 50 communes (6,5 milliards de litre) et surtout le 1^{er} exportateur mondial d'eau minérale embouteillée (40% de part de marché loin devant l'Italie qui a 17% de part de marché. Près d'un tiers de la production nationale est dédiée à l'export. Selon la Chambre Syndicale des Eau Minérale Naturelle, à l'échelle nationale l'activité d'embouteillage d'eau minérale génère 10 000 emplois directs et 30 000 emplois indirects (fournisseurs, sous-traitant).

Ces deux secteurs d'activité ont en commun la nécessité de l'obtention par l'académie de médecine de l'appellation « eau minérale » qui a une valeur juridique en amont de la demande d'autorisation d'exploitation d'un établissement thermal et d'une usine d'embouteillage d'eau minérale. Cette appellation « eau minérale » est définie par la législation comme étant une « Eau microbiologiquement saine [...] provenant d'un gisement souterrain » qui se caractérise par « une stabilité de ses caractéristiques essentielles, notamment de sa composition et de sa température à l'émergence », avec par nature, une « teneur en minéraux, oligoéléments ou autres constituants » et une « pureté originelle [...] conservées intactes en raison de l'origine souterraine de cette eau qui a été tenue à l'abri de tout risque de pollution »².

Selon la législation française, la qualité « eau minérale » est définie au regard des propriétés favorables à la santé reconnue par l'académie de médecine. L'appellation est donc indépendante du taux de minéralisation, des normes de potabilité ou de la température de l'eau.

La première réglementation sur les eaux minérales remonte au XVII^e siècle. Le pouvoir central est intervenu sur le plan juridique pour encadrer les activités issues des eaux minérales. (Edit de 1605 : Charge de Surintendant des Eaux Minérales de France, attribué au Premier Médecin du roi. 1772 : Commission Royale de Médecine, future Académie de Médecine).

Le lien entre les deux activités a évolué dans le temps. Entre le XVI^e siècle et le début du XX^e siècle, les commandes d'eau minérale en bouteilles cachetées sont faites par les « baigneurs » pour bénéficier du bien fait de l'eau après le séjour en station thermale. L'embouteillage c'est avant tout l'export du thermalisme. Du XVI^e au XVIII^e siècle, l'eau minérale était embouteillée à la source dans des ateliers annexes des thermes puis commercialisée uniquement dans des dépôts de vente annexes aux thermes. Dès le XIX^e siècle la commercialisation est autorisée dans les pharmacies en raison de l'augmentation du nombre d'exploitation privé. Cette relation étroite entre les deux usages se matérialise par une intégration horizontale de l'activité thermique, d'embouteillage et de casino détenues par une même entreprise à l'échelle locale.

Aujourd'hui, cette concentration est uniquement représentée par Danone à Évian-les-Bains. Cette évolution de l'organisation et du fonctionnement s'explique en termes d'orientation stratégique. Dès 1920, les producteurs minéraliers se détachent de l'image thérapeutique et s'orientent sur le marché économique de l'agroalimentaire. Le schisme s'accélère avec la création du thermalisme social de masse en 1945, car le secteur thermal se tourne vers l'activité médicalisée remboursée par la sécurité sociale pour accueillir des « curistes », au détriment de l'activité de bien être réservée à la bourgeoisie qui venait « prendre les eaux » en tant que « baigneur ».

A l'inverse, l'embouteillage s'oriente vers la grande distribution sur un marché de consommation alimentaire. Dès le XX^e siècle, l'eau minérale devient donc un bien de consommation alimentaire quotidien. La commercialisation est faite au sein des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). Aujourd'hui, seulement une eau minérale est commercialisée en pharmacie et parapharmacie : l'hydroxydase (eau minérale gazeuse de Breuil-sur-Couze (Puy-de-Dôme) réservée à un usage de cure à domicile en raison de sa forte minéralisation).

Toutefois le lien des deux activités avec l'aspect médical évolue également dans le temps. Le secteur de l'embouteillage met toujours en avant les bienfaits pour la santé de l'eau minérale. De plus, pour des raisons économiques, les établissements thermaux opèrent une diversification d'activité vers une offre de bien-être en parallèle d'une offre de thermalisme médical. Au regard de cette trajectoire cyclique, on peut donc s'interroger sur un nouveau rapprochement des deux activités. Est-ce que ce retour des « baigneurs » à côté des « curistes » dans les stations thermales peut bénéficier à l'usage d'embouteillage ? Cependant, depuis le XX^e siècle le langage courant et professionnel pour désigner cette « eau minérale » a évolué en fonction de son usage final. On parle « d'eau minérale » ou « d'eau de table » pour l'usage d'embouteillage et « d'eau thermale » ou « d'eau médicale » pour l'usage thermal. Dans le but d'une lisibilité pour les deux secteurs nous désignerons la ressource naturelle comme une « eau thermo-minérale ».

² Articles R13322-1 à R13322-6

Positionnement scientifique

Ce travail de thèse propose une approche en géographie économique et sociale du domaine d'étude. Aujourd'hui très peu de recherches universitaires ont été menées au travers de cette discipline sur ce domaine. Les travaux effectués concernent principalement la médecine thermique via l'institut du Thermalisme de Dax, rattaché à l'Université de Bordeaux (recherche clinique sur les bienfaits thérapeutiques), mais aussi en géologie (étude du fonctionnement des gisements par le Bureau de Recherche Géologique et Minière : BRGM). Ponctuellement quelques recherches sont réalisées en sciences humaines. Deux ouvrages peuvent être cités, l'un en histoire économique et l'autre en géographie urbaine, respectivement :

- N. Marty, Perrier c'est Nous ! : Histoire de la source et son personnel, Montpellier, 2005
- C. Jamot, Thermalisme et ville thermique en France, Clermont Ferrand, 1988

Notre sujet de recherche est issu d'une question professionnelle sur la difficulté et opportunité de développer un établissement thermal implanté à proximité d'une usine d'embouteillage d'eau minérale, notamment à Contrexéville. Cette réflexion a débuté dans un cadre professionnel au sein d'un groupe privé (EUROSPA) spécialisé à la fois dans la conception (bureau d'études) et la gestion d'établissements thermaux. Il est rapidement apparu que le monde professionnel avait des lacunes de compréhension et de connaissances, notamment sur le type de relations entre l'usage thermal et d'embouteillage, les causes des freins au développement et les leviers d'actions. Cette interrogation émanant du terrain a été élargie à un questionnement scientifique, dans le cadre de cette thèse de doctorat, qui porte sur les deux secteurs d'activités exploitant une ressource en eau minérale, à savoir : le thermalisme et l'embouteillage. Cette démarche dépasse le seul point de vue d'un exploitant privé car l'objectif est de proposer une approche à l'interface d'une logique productive centrée sur les usages économiques (approche par la firme), et d'une logique territoriale (approche des acteurs institutionnels). Cette approche mixte permet recentrer la réflexion sur le couple firmes-territoire.

L'objectif de ce travail de thèse est de comprendre les dynamiques de développement et les liens entre ces deux activités et le territoire à l'échelle locale, en identifiant des typologies de trajectoire de développement pour mettre en exergue des tendances généralisables. La finalité de la réflexion est de proposer aux collectivités locales et aux professionnels un outil d'analyse et d'évaluation basé sur l'observation. La restitution de ce travail supposera à minima une présentation auprès de : l'association nationale des maires de communes thermales, le Conseil National des Exploitants Thermaux et la Chambre Syndicale des Eaux Minérales.

Fidèle à la définition de science régionale, notre travail de recherche mobilise un cadre théorique composé de concepts fondamentaux d'autres disciplines (économie géographique, sociologie) et aller à la rencontre d'une discipline (géographie économique) afin d'enrichir la vision de l'objet étudié.

Les notions mobilisées sont multiples.

L'eau thermominérale est considérée ici comme une « ressource naturelle » particulière, au même titre que d'autres matières premières minérale (les granulats, les minerais métalliques) ou fossile (le pétrole, le charbon, le gaz naturel, la tourbe). Cette ressource naturelle du sous-sol peut être considérée comme une ressource de stock à l'échelle humaine au regard de la lenteur de son rythme de reproduction, mais renouvelable à l'échelle géologique³.

Le premier parti pris a été de considérer que la notion de « filière » pouvait être adaptée au domaine d'étude. La filière eau thermominérale a donc une pertinence au même titre que la filière produits agricoles, bois, matériaux de construction, chimie, produits pétroliers, métallurgie... Cette notion permet d'avoir un regard transversal en dépassant le découpage des secteurs d'activités. Selon Montigaud (1992), le concept de filière se définit par un ensemble d'activités liées verticalement par l'appartenance à des produits voisins, ou une même matière première. Selon Terpend (1997), ce produit ou ses produits voisins peuvent être agricole, industriel, touristique, etc...

³ Gilles Rotillon, *Economie des ressources naturelles*, repère : découverte, 2005

La filière se rapporte également à l'itinéraire suivi par un produit. Enfin, selon Malassis et Gherzi (1996), la filière englobe les acteurs de l'activité productives, mais aussi les acteurs institutionnels et les associations qui affectent et coordonnent la filière. L'eau thermominérale est donc perçue comme une matière première issue du sous-sol exploitée par deux activités productives : le thermalisme et l'embouteillage. La composition des eaux thermo-minérale pouvant varier, il s'agit bien d'un même produit ou de produits voisins, dont l'usage industriel (embouteillage) et touristique (thermalisme) génèrent des biens (agroalimentaires) et des services (santé et bien-être). L'itinéraire suivi par le produit se retrouve dans certain cas dans la relation client-fournisseur entre les thermes et les usines d'embouteillage pour l'accès à la ressource en eau. Cette notion de filière est également renforcée par l'appellation « eau minérale » commune aux deux usages, qui a une valeur juridique.

La projection de la filière eau thermo-minérale est faite au travers d'un « système socio-spatial », qui sera notre unité d'observation à l'échelle locale. La notion de « système spatial » et « système fonctionnel » est emprunté à J.-P. Corlay, afin de définir un cadre physique (le gisement), identitaire (le bassin de vie, le terroir) et administratif (la commune, l'intercommunalité). Chaque « système socio-spatial » permettra ainsi d'observer l'interaction des dynamiques spatiales qui génèrent le système.

La troisième notion mobilisée est celle de la « ressource territoriale »⁴, en considérant que pour ce domaine d'étude, la « ressource naturelle » coïncide avec la « ressource territoriale ». L'eau thermo-minérale est considérée comme un levier de développement, aussi bien en termes de croissance économique, de développement durable, et de déploiement des potentialités sur un territoire. Selon Bernard Pecqueur et Pierre Campagne, la valorisation de la ressource peut être faite de deux manières en fonction du modèle de développement choisi (volontairement ou non) : un développement portant sur une valorisation de ressources de manière générique et une valorisation de ressources territoriales spécifiques. Cette notion est principalement mobilisée pour analyser les produits agricoles, notamment les AOC/AOP.

Le « modèle de développement générique » repose sur une logique sectorielle sans rapport avec le territoire, pour commercialiser des produits standardisés. Seuls les facteurs de développement classiques sont perçus : le type de ressource d'eau minérale, les conflits liés à l'usage du sol et du sous-sol, ou la localisation des usages au regard de l'accessibilité du marché via les transports. La mise en valeur générique de l'eau minérale peut se caractériser par exemple par l'utilisation de marque distributeur pour l'embouteillage, la massification du thermalisme médical dans les gros établissements ou le développement de marque générique.

Toutefois, certains usages fonctionnent sur un « modèle spécifique », et se caractérise par un ancrage territorial des activités et des produits. Dans ce modèle alternatif, la combinaison du double usage peut aboutir à un développement territorial intégré de type « panier de biens » autour d'une offre de site⁵. Le savoir-faire local, le terroir du sous-sol, l'identité et la notoriété du territoire apportent une valeur ajoutée. La mise en valeur spécifique de l'eau minérale peut se manifester par le lien entre toponymie locale et marque pour l'embouteillage, l'existence et la forme de gouvernance locale...

Dans le cadre de cette analyse, le choix a été fait d'étudier des territoires spécialisés autour de la filière eau thermo-minérale, mais ayant une économie diversifiée par des usages multiples (embouteillage et thermalisme) afin de limiter les risques de dépendance. Cette conception du développement territoriale peut être approfondie par « la théorie de la base économique » développée par Laurent Davezies et Magali Talandier. Cette dernière suppose la nécessité d'un « équilibre du système résidentiel et productif ». Dans notre domaine d'étude, l'activité résidentielle correspond au tourisme thermal et l'activité productive à l'embouteillage. La nécessité d'un apport de revenu extérieur au système se fait grâce à l'export de biens et l'attraction de touristes.

⁴ Hervé Gumuchain, Bernard Pecqueur, *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, 2007

⁵ Pierre Campagne, Bernard Pecqueur, *Le développement territorial une réponse émergente à la mondialisation*, Edition Charles Léopold Clamecy, 2014.

Enfin, la dernière notion mobilisée est celle « d'économie de proximité »⁶ pour étudier les relations entre entreprises et territoires⁷, dans le cadre d'un « développement local »⁸. Cette notion distingue la « proximité géographique », la « proximité organisationnelle » et la « proximité institutionnelle ». Ce travail se rattache donc à une approche proximate au sein du courant institutionnaliste (collectif de recherche « dynamiques de proximité », car il place l'espace des relations entre les acteurs au centre de la réflexion. La proximité relationnelle (lien, interaction, coordination) est étudiée à différentes échelles : interindividuelle, acteur, système socio-spatial local et régional. La notion de « proximité géographique » nous permet d'aborder le thème de l'accessibilité et donc des « effets structurants » ou « potentialité structurante » des infrastructures de transports sur les trajectoires de développement. Enfin, au travers des notions de « proximité organisationnelle et institutionnelle », ce travail observe les différents types de gouvernance territoriale en place.

Au regard de ce cadre théorique et de notre connaissance du domaine d'étude, problématique suivante a été dégagée : En quoi les liens réciproques entre les usages multiples – liés à l'eau thermo-minérale – et les territoires déterminent des trajectoires de développements singuliers et quels rôles ont les facteurs qui les modélisent ?

La problématique soulève d'autres questions sur le système d'acteurs : quelles sont les stratégies individuelles et collectives des acteurs ? qui sont ces acteurs ? comment se structure le réseau d'acteur et quelles sont les interactions ? quels sont enjeux locaux ?

Trois hypothèses à infirmer ou confirmer ont été retenues :

- La filière eau thermo-minérale, qui regroupe l'usage thermal et d'embouteillage, a une pertinence et une existence à l'échelle locale sous différentes forme de proximité,
- En fonction des jeux d'acteurs locaux, une dualité d'exploitation de la ressource en eau thermo-minérale persiste, avec une mise en valeur de manière générique et spécifique,
- A côté des facteurs de développement classiques, (caractéristiques de la ressource en eau, conflits liés à l'usage du sol et du sous-sol, localisation et accès au marché via les transports) d'autres facteurs alternatifs comme l'ancrage et la résilience territoriale ont une influence déterminant,

Terrains d'étude :

Le panel de site ou « système socio-spatial » représente de manière exhaustive deux types de situation, pour un total de 17 sites, dont :

- Une situation de référence, avec un double usage actuel. La ressource est donc considérée comme active. Il s'agit des sites ayant sur la même commune une usine d'embouteillage et un établissement thermal. Ce sous-panel comprend 14 sites en double usage en France et 2 sites en double usage en Belgique. Les sites de Spa et Chaudfontaine en Belgique ont été retenu dans un souci de comparaison avec un autre pays européen, sans la barrière de la langue. De plus, la Belgique étant sortie du modèle de thermalisme social remboursé par la sécurité sociale depuis 1990, cela permettra de considérer une trajectoire de développement différente,
- Une situation de projet, avec le développement d'un second usage en cours. La ressource est envisagée sous l'angle d'un processus d'activation. Ce sous-panel comprend 1 site en France.

Dans un souci de représentativité et de comparaison avec des trajectoires de développement divergeantes, nous menons également une analyse sur les sites d'Alet, Aix en Provence, Gourbeyre (conflits liés à l'usage du sol et sous-sol) et Chaude Aigues (multi usage entre thermalisme et géothermie dédiée).

⁶ Bernard Pecqueur et Jean-Benoît Zimmermann, *Economie de proximités*, Lavoisier, Germes, 2004

⁷ Claude Dupuy, Andje Burmeister, *Entreprises et Territoires : les nouveaux enjeux de la proximité*, les études de la documentation française, 2003

⁸ Bernard Pecqueur, *Le Développement Local*, Alternatives Economiques, Syros Alternatives

Ce panel exclu les sites de Volvic-Châtel et St Galmier-Montrond qui sont en situation de double usage sur des communes limitrophes, sur des gisements distincts. Toutefois, les acteurs n'ont pas de liens entre eux et ces sites n'apporteront pas d'éléments supplémentaires. Le projet d'usine d'embouteillage à Mérens-les-Vals à côté d'Ax-les-Thermes est aussi écarté car il y a un éloignement géographique (19km) et les forages sont sur des gisements distincts. Ce panel exclu également les sites ayant eu un usage multiple dans le passé et se concentre sur la temporalité présente et future. Ce choix s'explique par un trop grand nombre de sites à envisager, et l'impossibilité de garantir une exhaustivité par carence d'information. Enfin, l'entretien semi-directif étant l'outil central de ce travail, l'étude des sites à multi usages passés pose la problématique de l'absence d'interlocuteur témoin de cette situation révolue.

Méthodologie

La méthode polyforme utilisée comprend :

- La réalisation d'entretiens semi-directifs
- L'identification et l'analyse des modes d'expression des acteurs, au travers des médias nationaux, régionaux et locaux (presse, site internet, support de communication : étiquettes des bouteilles d'eau, plaquettes),
- L'identification et l'analyse de bases documentaires variées comme les rapports d'activités, livres blancs, actes de colloques, bases de données juridiques Lamyline, base de données statistiques, ou articles de presse émanant : des fédérations professionnelles (Conseil National des Exploitants Thermaux et Chambre Syndicale des Eaux Minérales), d'organismes publics (Bureau de Recherche Géologique et Minière, Institut du Thermalisme), d'associations nationales et locales (Association Française des Techniques Hydrothermales, Association nationale des maires de communes thermales, Association Nationale des Industries Alimentaires, Fédération France Liberté), etc...
- Evaluation des zones de chalandises (isochrones) et de l'accessibilité aux infrastructures de transports autoroutier et ferroviaire.

La démarche par entretiens semi-directifs a été menée en deux temps par deux types d'entretiens : l'entretien exploratoire et l'entretien d'approfondissement.

20 entretiens exploratoires ont été menés auprès des usines d'embouteillages et les établissements thermaux (avril-novembre 2013).

Cet exercice répond à plusieurs objectifs :

- Préciser l'objet à l'étude, ajuster la problématique et de faire naître des hypothèses,
- Tester le terrain avec le 1er guide d'entretien,
- Visualiser progressivement le système d'acteurs à l'échelle locale

Pour les entretiens d'approfondissement, la démarche a été étendue à l'ensemble du panel d'acteurs : les exploitants de thermes et d'embouteillage, les communes et les offices de tourisme, voir d'autres acteurs si la particularité du système socio-spatial l'impose. L'objectif est de réaliser 80 entretiens d'approfondissement.

Deux outils d'analyse sont utilisés, l'analyse systémique pour étudier les relations entre les acteurs et l'analyse comparative d'étude de cas pour dégager des tendances généralisables. L'analyse systémique nécessite d'étudier chaque système socio-spatial séparément en réalisant notamment des graphes relationnelles des acteurs locaux. A partir de la monographie des 17 territoires, une analyse comparative est réalisée en reprenant les 4 thèmes du guide d'entretiens.